

Société Electrique de l'Our S.A.  
Boîte postale 37  
L-2010 Luxembourg

[assemblee@seo.lu](mailto:assemblee@seo.lu)

## **Déclaration de participation à l'assemblée générale ordinaire, le 13 mai 2022 à 11.00 heures**

L \_\_\_\_\_ soussigné \_\_\_\_\_

dont le siège/domicile se trouve à \_\_\_\_\_

propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de la Société Electrique de l'Our

déclare par la présente son intention de participer à l'assemblée générale ordinaire de la Société Electrique de l'Our S.A. qui aura lieu le 13 mai 2022 à 11.00 heures **par l'intermédiaire du mandataire désigné de la société Monsieur Paul Zeimet, Directeur, avec adresse professionnelle à L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt, conformément à l'article 1<sup>er</sup> (1) de la loi du 23 septembre 2020 portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales.**

Le/la soussigné(e) transmettra à la Société Electrique de l'Our un certificat d'une institution financière attestant sa qualité d'actionnaire à la date du 29 avril 2022 à vingt-quatre heures et une procuration dûment signée en faveur de Monsieur Paul Zeimet.\*

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2022

\_\_\_\_\_  
Signature(s)

\*Seules les personnes qui auront remis le certificat attestant leur qualité d'actionnaire et la procuration auront le droit de participer et de voter à l'assemblée générale par l'intermédiaire du mandataire désigné de la société (M. Paul Zeimet).